



**Municipalité de
Saint-Urbain-Premier**

Le 21 juillet 2008

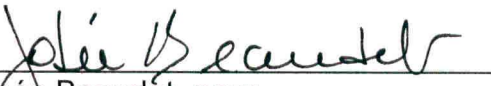
Syndicat des travailleurs
et travailleuses des postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa, Ontario
K1A 0N5

Objet : Résolution no 08-07-127 – Examen stratégique

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint un extrait du procès-verbal de notre séance du 7 juillet dernier, dans lequel vous prendrez connaissance de la résolution no 08-07-127 concernant l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Josée Beaudét, pour
Nicole Ste-Marie, secrétaire-trésorière





**Municipalité de
Saint-Urbain-Premier**

Extrait du procès-verbal de la session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Urbain-Premier tenue le 7 juillet 2008, à vingt heures au Centre municipal conformément aux dispositions du Code municipal et des règlements municipaux applicables.

Sont présents messieurs les conseillers François Thibault, Maurice Barrette, Sylvain Mallette, Michel Hamelin sous la présidence de monsieur le maire Réjean Beaulieu.

Est également présente madame Nicole Ste-Marie, secrétaire-trésorière.

Messieurs les conseillers Claude Monière et Jean-Claude Raymond ont motivé leur absence.

08-07-127

Examen stratégique de la Société Canadienne des Postes

Attendu que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

Attendu que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

En conséquence

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Hamelin

Appuyé par monsieur le conseiller Sylvain Mallette

Et résolu unanimement

Que la Municipalité fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Copie certifiée conforme
Municipalité de Saint-Urbain-Premier
Ce 21 juillet 2008



Josée Beaudet, pour
Nicole Ste-Marie, secrétaire-trésorière

